

MUTUELLE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2010

N°15

infos

MUTUELLE
GROUPE
LA DÉPÊCHE
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'assemblée générale 2010

Paul Dargein décrit le rôle de la mutuelle Complémentaire santé et les différentes façons par lesquelles sont perçues les cotisations, selon que l'on est salarié ou non actif, mentionnant que les dépenses du fonds social sont en hausse depuis 2009.

Le rapport de gestion et les comptes annuels sont commentés par Jean Degoul qui informe que le partenariat avec la mutuelle Santévie a été reconduit.

M^{me} Charlas rend compte que les chiffres et le patrimoine de la mutuelle Complémentaire santé ont été vérifiés et sont certifiés conformes.

Marie-Françoise Borie fait un historique des tractations avec Agrume qui est un regroupement de mutuelles d'entreprises. Le conseil d'administration a finalement conservé son partenariat avec la mutuelle Santévie et choisi d'adhérer à Agrume.

Les perspectives 2010 devrait se conformer à la directive européenne Solvabilité II.

Sommaire

Assemblée Générale / Jean-Michel Baylet fervent défenseur de la cause mutualiste	1
Les orientations de la sécurité sociale pour 2011.....	2
Les résolutions du conseil d'administration	3
Après le questionnaire/Naissances et décès.....	4
Edito / Patrimoine / La résidence Maurice-Sarraut.....	5
Le rôle important des commissions / Les résolutions du conseil d'administration	6

Jean-Michel Baylet fervent défenseur de la cause mutualiste

Voici l'intervention que M. Jean-Michel Baylet a bien voulu prononcer lorsqu'il a honoré de sa présence les assemblées générales des deux mutuelles le 30 septembre 2010 :

Merci M. le président, je suis d'abord venu pour le plaisir de voir des visages connus, certes nous nous rencontrons régulièrement avec les actifs mais il y a aussi quelques unes et quelques uns que je vois moins souvent parce qu'ils sont retraités. J'ai toujours beaucoup de bonheur à revoir ces visages et à constater que La Dépêche conserve bien puisque vous êtes tous et toutes en bonne santé... même si nous sommes ici à l'assemblée générale de votre mutuelle, qui est là pour intervenir lorsque nous connaissons des difficultés ou des problèmes !

Je veux me tourner vers nos amis Paul Dargein et Jean Degoul pour les remercier de leur dévouement et de leur implication pour le bon fonctionnement de cette mutuelle. Cette mutuelle qui est historique à La Dépêche du Midi, qui a tant et tant d'années et à laquelle nous sommes tous légitimement attachés, et dont nous sommes tous d'ailleurs, obligatoirement membres lorsqu'on est salarié à La Dépêche du Midi. Alors, on peut toujours discuter de ceci ou de cela qui pourrait être mieux fait, ou de ceci ou de cela qui pourrait être mieux remboursé,... mais ainsi va la vie. Moi je constate que notre mutuelle, de génération en génération, rend les meilleurs services et je veux en dire toute ma satisfaction, et dire tous mes remerciements à toute l'équipe qui, avec beaucoup de dévouement et sans compter son temps, s'occupe de notre mutuelle. Vous dire aussi à vous toutes et vous tous que la direction de La Dépêche – mais c'est une vieille tradition – est toujours très vigilante quant à ce qu'il se passe à la mutuelle et que nous sommes à votre disposition pour discuter de quoi que

ce soit, quand vous le souhaitez, ou si vous avez besoin que nous soyons à vos côtés. Je sais que vous voyez régulièrement la présidente du comité financier – Marie-France Baylet – et que nous nous rencontrons aussi de temps en temps, que nous aurons à nous revoir pour parler non seulement du devenir de la mutuelle mais aussi du devenir de La Dépêche du Midi tout simplement. Et je veux vous remercier de l'attachement que vous avez conservé pour notre maison.

Enfin, avant d'en terminer et vous laisser continuer votre assemblée, vous dire M. le président que j'ai bien reçu la lettre que vous m'avez écrite concernant les décisions gouvernementales qui touchent à l'ensemble des mutuelles. J'étais d'ailleurs samedi dans mon département – en Tarn-et-Garonne – à l'inauguration des nouveaux locaux de la Matmut et son président – Daniel Havis – ne s'est pas gêné pour dire ce qu'il en pensait ; pourtant ce n'est pas quelqu'un qui est volontiers critique à l'égard de ce gouvernement, mais en tant que mutualiste, il est extrêmement contrarié de ce qu'il a appelé « un véritable pillage des caisses des mutuelles aujourd'hui, pour tenter de renflouer d'autres caisses, celles de l'État ». Or ce n'est pas la vocation des mutuelles que de renflouer les caisses de l'État, donc moi je suis de ceux qui, à vos côtés, interviendront pour essayer de limiter la casse, même si mes moyens sont limités en la matière puisque je ne me trouve pas, dans ma vie publique, dans les groupes de la majorité. Mais enfin, j'ai bien reçu votre courrier et j'ai fait les interventions nécessaires. Nous verrons bien ce qui sera répondu. En tous les cas, merci d'être fidèles à La Dépêche et toujours présents. Bonne fin d'assemblée générale et Messieurs, merci à vous et à vos équipes pour la manière remarquable dont vous dirigez notre mutuelle.

Sécurité sociale

LES ORIENTATIONS POUR 2011

Les orientations du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2011 peuvent se résumer en une nouvelle taxe, et diverses mesures d'évolutions structurelles.

Les organismes complémentaires participent à la solidarité nationale en finançant le coût de la vaccination contre la pandémie H1N1, à hauteur de 0,77 % de leur chiffre d'affaire sur l'exercice 2010. Cette contribution a été réajustée à environ 0,34 %. Cette contribution disparaît en 2011.

Impact : - 0,4 %

Le 1^{er} septembre 2010, le ministre du budget annonce, devant la commission des Affaires étrangères au sénat, la création

d'une taxe sur les conventions d'assurance pour les contrats responsables au taux réduit de 3,5 % (les contrats non responsables resteraient taxés à hauteur de 7 %). Cette mesure devrait coûter un milliard d'euros aux régimes complémentaires. Cette charge est équivalente à celle de la hausse de la contribution CMU, passée en 2009 de 2,5 % à 5,9 % du chiffre d'affaires des complémentaires santé.

Impact : + 3,5 %

Autres mesures du PLFSS

Les consultations chez un généraliste seront revalorisées à 23 € (contre 22 € aujourd'hui).

Impact : + 0,3 %

La baisse du taux de remboursement des médicaments à vignettes bleues de 35 % à 30 %.

Impact : + 0,5 %

La baisse de 5 points de la prise en charge des dispositifs médicaux (petit appareillage, orthopédie, etc.)

Impact : + 0,2 %

La création (sous conditions) d'un ticket modérateur sur les frais de transport pour les affections de longue durée.

Impact : + 0,1 %

La création d'un ticket modérateur sur les nouveaux patients atteints d'hypertension artérielle.

Impact : + 0,1 %

Le relèvement du seuil de 91 à 120 € pour les actes hospitaliers coûteux.

Impact : + 0,3 %

Les taxes mise en place en 2010 :

Contribution CMU : 5,9 %
Contribution « Grippe N1N1 » : 0,77 %

Les taxes mises en places pour 2011 :

Contribution CMU : 5,9 %
Nouvelle taxe sur les contrats d'assurance (TCA) : 3,5 %

N°17

La rubrique Santé de la Société de Phytothérapie et Nutrition

Des compléments alimentaires pour les articulations

Diverses études ont montré l'utilité de l'huile de krill pour conserver aux articulations toute leur souplesse à la dose d'une capsule par jour de 500 mg de Oemine KRILL NKO :

Une étude versus placebo a montré :

- 30 % d'amélioration de la sensibilité articulaire au bout d'1 mois.**
- 30 % d'amélioration des raideurs au bout de 15 jours.**
- 20 % d'amélioration de la mobilité au bout de 15 jours.**

Documentation : société de phytothérapie et de nutrition :
www.oemine.fr



Le *krill* fait partie des nouveaux ingrédients reconnus par la communauté européenne.

Comparativement aux huiles de poisson, l'huile de krill présente de nombreux avantages :

- * Elle est mieux absorbée car riche en phospholipides.
- * Elle contient l'un des plus puissants antioxydants marins qui protège ses acides gras essentiels DHA/EPA de l'oxydation.

D'autres études ont montré son action bénéfique sur la qualité de vie, le bien être des articulations sensibles, le maintien du taux de cholestérol.

œmine krill



Aux adhérents de la mutuelle Dépêche

- 30 %
sur toute la Gamme

NOM:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Code postal:.....

VILLE:.....

Email:

À adresser à: PHYTOBIOLAB:
ZA la ménude 2 - 1 rue Ampère
31830 Plaisance du Touch
05 62 18 05 86 - www.oemine.com

MUTUELLE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2010

N°15 ●●●●●●●●

infos

Éditorial

Nouvelle formule

Comme vous le savez, l'assemblée générale de notre mutuelle s'est déroulée le jeudi 30 septembre 2010, dans la salle du restaurant d'entreprise. De nombreux sujets ont été abordés et chacun a pu s'exprimer et voter les résolutions proposées.

Aujourd'hui, nous vous soumettons une nouvelle formule de Mut infos Réalisations sociales, différente du livret Complémentaire santé.

Nous espérons que ces changements vous aideront à bien différencier l'identité de nos mutuelles.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Paul Dargein

Patrimoine

Assurances

Paul Dargein, Jean Degoul, Annie Leiva
Après diverses consultations, la Société Toulousaine d'assurances, courtier spécialisé, a été retenue afin de proposer des contrats ajustés à votre attente autant en couverture qu'en coût.

Le Pastel

Paul Dargein, Jean Degoul, Marie-José Théron, Annie Leiva
Après l'abandon du projet crèche motivé par la crise économique (perte de 18 500 000 € sur la vente du grand terrain du Grand Selve), la réfection du site est prévue en 9 appartements de type 4 avec parkings, destinés à la location et réservés prioritairement aux salariés du Groupe La Dépêche du Midi.

Petits terrains du Grand Selve

Paul Dargein, Jean Degoul, Marie-José Théron, Annie Leiva
Trois petits terrains sont encore propriété de notre mutuelle. Deux ne sont pas constructibles, une proposition de rachat va être proposée à la mairie. Le troisième, d'une superficie de 1 500m², permet la construction de 5 maisons mitoyennes par le garage, destinées à la location et prioritairement réservées aux salariés du Groupe La Dépêche du Midi.

Ainsi, le patrimoine de la mutuelle continue de prospérer, ce qui est une bonne garantie pour l'avenir.

Résidence Maurice-Sarraut LE POINT SUR LES TRAVAUX

La réhabilitation de la résidence Maurice-Sarraut se poursuit par de gros travaux de voirie :

- Enlèvement de la grosse souche d'arbre qui a occasionné de gros dégâts sur la murette d'enceinte centrale, sur le parking et dans les canalisations (une racine a coupé et bouché une évacuation des eaux pluviales).
- Réfection du parking et mise en épis des emplacements de stationnement qui permet de gagner environ une quinzaine de places.
- Réfection de l'aire de jeu central.
- Réfection des couloirs des caves des bâtiments A, B et C.
- En plus changement de toutes les chaudières des appartements : en effet, de nombreux problèmes se sont posés au cours de l'été et, cet hiver, avec le chauffage, les interventions se seraient multipliées.
- Pose de défalqueurs d'eau (compteurs) dans tous les appartements pour une plus juste répartition du coût de consommation pour chaque locataire.



La réfection du parking permettra de gagner une quinzaine de places.

LE RÔLE IMPORTANT DES COMMISSIONS

Les membres des commissions ont la responsabilité de monter les dossiers, de les analyser et, lorsqu'ils sont complets, de les soumettre au conseil d'administration.

Finances

Paul Dargein, Jean Degoul, Claude Saint-Espès, Aïcha Boumaza, Annie Leiva

Depuis deux ans, les résultats de nos placements font apparaître un taux de rendement trop faible et nous ont amené à une réflexion.

Un audit sur la gestion de la trésorerie a été effectué permettant ainsi l'orientation de nos fonds selon trois classes :

- Court terme
- Moyen terme
- Long terme

Dès janvier 2011, la société de gestion patrimoniale nous conseillera dans les divers choix d'actions, sous réserve que toute transaction à venir, qu'il s'agisse d'un rachat ou d'un arbitrage, ne soit réalisée qu'après l'aval et la signature des responsables des finances de notre mutuelle.

Vacances

Paul Dargein, Jean Degoul, Claude Saint-Espès, Michelle Chevallier

Après un bon résultat en 2010, les locations de nuitées « Escapades » sont renouvelées pour 2011, de même qu'un site linéaire à Propriano (Corse) durant la période de juin à septembre.

En ce qui concerne nos sites, Biscarrosse (Landes) et Luchon (Haute-Garonne) restent disponibles et nous espérons proposer, après achat, prochainement, une location dans le secteur de Bidart (Pyrénées-Atlantiques), et Port-Barcarès (Aude).

Comme chaque année, vous recevrez notre plaquette de locations.

Communication

Paul Dargein, Jean Degoul, Claude Saint-Espès, Marie-José Théron, Elisabeth Pasquié

Responsable de la communication avec les adhérents, cette commission vous informe de la vie et de l'avancement de la mutuelle par l'intermédiaire du journal trimestriel « Mutuelle infos » et du site internet :

www.mutuelle-depeche.fr



LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HORAIRES D'OUVERTURES DES BUREAUX

Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse cedex 9

Ouverture : du lundi au vendredi :

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. : 05 62 11 95 81

Fax : 05 62 11 36 40

Courriel : mutuelle@ladepeche.fr

Site : www.mutuelle-depeche.fr

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre III du code de la mutualité

Registre national des mutuelles n° 443 894 498

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tirée à 2000 exemplaires

est une publication éditée par la mutuelle du groupe La Dépêche du Midi

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse cedex 9

Directeur de publication : Paul Dargein

Rédaction : Elisabeth Pasquié, Claude Saint-Espès

Maquette et impression : Techni Print Imprimerie

MAI

Le conseil d'administration :

- accorde des aides de 1000 €, 400 € et 350 € pour les trois dossiers présentés en fonds de solidarité.
- entérine l'aide de 600 € accordée en urgence à un adhérent par le trésorier Jean Degoul, Claude Saint-Espès, Marie-José Théron et Paul Dargein entre les conseils d'administration d'avril et de mai 2010.

JUIN

Le conseil d'administration :

- enregistre l'élection de Claude Saint-Espès au poste de vice-président de la Mutuelle Réalisations sociales.
- accorde des aides de 600 € et 2360 € pour les deux dossiers présentés en fonds de solidarité.

SEPTEMBRE

Le conseil d'administration :

- a adopté les PV des conseils d'administration du 18 mai et du 25 juin 2010.
- a pris note des autres points à l'ordre du jour.

LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 21 septembre, le conseil d'administration :

- 1 - Accorde une aide de 800 euros au 1^{er} cas proposé.
Accorde une aide de 500 euros au 2^e cas proposé.
Accorde une aide de 200 euros au 3^e cas proposé.
Accorde une aide de 300 euros au 4^e cas proposé.
Accorde une aide de 50 euros au 5^e cas proposé.
N'accorde aucune aide au 6^e cas proposé.
- 2 - Adopte le compte rendu du conseil d'administration de juin avec une abstention.
- 3 - Prend note du tableau d'analyse des présents lors de l'AG de juin.
Prend note du tableau des résultats des votes lors de l'AG de juin.
- 4 - Prend note du tableau de fonctionnement de la mutuelle.
Souhaite voir un tableau récapitulatif des présences lors des conseils d'administration.
- 5 - Prend note des tableaux des cotisations payées, actifs et non actifs perçues en 2010.
Prend note du tableau mensuel des prestations versées en 2010.
Prend note du tableau des prestations cumulées au 31 août 2010 et du rapport P/C.
Prend note des placements et du budget 2010.
Prend note des cotisations impayées.
Prend note de la radiation d'un adhérent.
- 6 - Prend note des frais des administrateurs en 2009.
- 7 - Prend note de la procédure de remboursement des frais.
- 8 - Prend acte du fait que les membres de la commission finances restent inchangés.

Note que la venue de Jean Degoul vient renforcer la commission communication.

Prend note des statistiques des visites sur le site internet en 2009.

- 9 - Note qu'un stage de formation se déroulera début 2011.
- 10 - Prend connaissance de l'ordre du jour et de la convocation pour la prochaine assemblée générale du 30 juin.

Note qu'une lettre sur la fiscalisation des contrats solidaires et responsables, éditée par la Mutualité française, a été envoyée à Jean-Michel Baylet, PDG du groupe La Dépêche du Midi.

Le 19 octobre, le conseil d'administration

1- Fonds Social :

- Note les ressources et les dépenses détaillées du fonds social
- et accorde une aide de 100 euros au cas proposé.

- 2 - Adopte le compte rendu du conseil d'administration du 21 septembre 2010 à l'unanimité.

3 - Gestion au 30 septembre 2010 :

- Note que le montant des placements s'élève à 3 199 708 euros.
- Prend acte du budget annuel de trésorerie et des rapports P/C.
- Prend note du tableau des cotisations des actifs au total cumulé de 858 428,21 euros.
- Prend note du tableau des cotisations des non actifs au total cumulé de 1 001 436 euros.
- Prend note les prestations cumulées par catégories s'élèvent à 1 310 765 euros.
- Prend note que le total dû à cause des impayés par chèques est de 153,48 euros.
- Prend note que le total dû à cause des impayés par prélèvements est de 417,98 euros.

- 4 - Prend connaissance de l'éventail des prestations 2011.

- 5 - Prend connaissance des cotisations prévues pour 2011.

- 6 - Note les bonnes statistiques de fréquentation du site Internet
- et qu'une conférence aura lieu le 27 octobre

- 7 - Note les activités de septembre 2010.

- 8 - Prend connaissance du tableau de suivi des présences aux conseils d'administration.

- 9 - Prend note qu'un CDD sera embauché prochainement.

- 10 - Prend connaissance du courrier adressé par M. Jean-Michel Baylet PDG du groupe La Dépêche du Midi.

- Note que le prochain conseil d'administration aura lieu le 30 novembre à 10 heures.

Prend note d'une proposition de Marie-Françoise Borie d'examiner la possibilité d'ouvrir notre mutuelle à d'autres adhérents extérieurs.



Vous avez été consultés... APRÈS LE QUESTIONNAIRE

A votre écoute et souhaitant être plus proches de vous, un questionnaire vous a récemment été expédié. Nous vous avons soumis les aménagements des garanties que nous souhaitions mettre en place au 1^{er} janvier 2011 et vous avez été nombreux à nous le retourner, ce dont nous vous remercions :

614 adhérents nous ont répondu !

Dans un premier temps, cela nous a permis de recentrer notre proposition sur les dépassements d'honoraires pour 2011 en l'aménageant différemment et de nous conforter dans nos autres choix.

Ces questionnaires vont également nous permettre de cibler vos attentes grâce aux suggestions que vous avez formulées. Même si vous avez prioritairement désigné :

- 1 – Dentaire
- 2 – Optique
- 3 – Chambre individuelle

D'autres sujets ont été évoqués, et une analyse de vos différents commentaires orientera nos propositions de prestations pour l'année 2012.

Nous maintenons le même taux d'appel des cotisations de 2010 pour 2011. Aucune majoration de notre fait ne vous sera appliquée, même pour faire face aux dépenses occasionnées par les améliorations des garanties pour 2011. Toutefois, pour les non actifs, nous devons tenir compte de la revalorisation du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (base de référence pour le calcul des cotisations) qui passe de 2 885 € à 2 945 €, soit une hausse de 2,10 %.

La mutuelle continuera sur 2011 à prendre en charge la contribution CMU complémentaire obligatoire de 3,40 %. Par contre, il nous sera impossible de financer la nouvelle taxe complémentaire d'assurance sur les contrats solidaires et responsables de 3,50 % mise en place à compter du 1^{er} janvier par le gouvernement pour financer la dette publique cumulée depuis des années par l'assurance maladie obligatoire.

NAISSANCES / DÉCÈS

Ils sont arrivés

Lola SAINT-SERNIN le 23 octobre 2010
Lily VALLEJO le 21 novembre 2010

Ils nous ont quittés

M. Henri TRENEL le 10 juillet 2010
M^{me} Christine EMPOCIELLO le 24 août 2010
M. René BUCHE le 17 septembre 2010
M^{me} Geneviève BEGUE le 18 septembre 2010
M^{me} Henriette VAUR le 5 octobre 2010
M^{me} Jeanne BERNARD le 18 octobre 2010
M^{me} Cécile SANMARTINO le 19 novembre 2010

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X
Tirée à 2000 exemplaires
est une publication éditée par la mutuelle du groupe
La Dépêche du Midi
Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse cedex 9
Directeur de publication : Paul Dargein
Rédaction : Michel Escard
Maquette et impression : Techni Print Imprimerie

**LA BANQUE POSTALE,
UN MODELE ORIGINAL
DANS LA BANQUE
DE DÉTAIL EN FRANCE**






**OUVERTE À TOUS,
PARTICULIERS COMME ENTREPRISES
AVEC UNE OFFRE DE PRODUITS
ET SERVICES ACCESSIBLE,
À UN TARIF RAISONNABLE
AVEC DES GARANTIES UTILES**






La Banque Postale est une banque unique et singulière. Elle est portée par la relation de confiance qui l'unit à ses clients. Elle est convaincue que ses valeurs de simplicité, de proximité, de parler vrai et de services rendus font la différence à l'avenir. www.labanquepostale.fr



LA BANQUE POSTALE. BIEN PLUS QU'UNE BANQUE



3639
labanquepostale.fr